

Travailleurs, chômeurs, RSAstes, solidarité face aux refus d'allocations du département et de la CAF

Un européen en France : travail, études et galères à gogo

Javier vient s'installer en France en 2005, il travaille parallèlement à ses études. De 2008 à 2012, il bosse à Paris. Il enchaîne ainsi un stage professionnel, un CDD de 2 ans, puis obtient le statut d'intermittence du spectacle jusqu'en octobre 2012. A ce moment, il s'installe à Toulouse et réoriente son activité vers l'agriculture. À partir de là et jusqu'en 2015, il participe à de nombreuses activités associatives et commence à acquérir des compétences agricoles. Il bénéficie alors du RSA.

La galère comme quotidien

Tout change quand il décide de déménager dans le Gard où le Conseil Départemental (CD) lui refuse ce revenu. Il suit plusieurs formations et développe un projet d'installation agricole. Mais sa situation financière est compliquée et handicape fortement ses projets : hors quelques rémunérations pour certaines formations et des petits boulots, il ne touche rien. Le CD du Gard lui répond refus sur refus à son transfert de RSA, à ses recours et à sa nouvelle demande sans même prendre la peine de les justifier. Après de nombreuses démarches le département finit par lui opposer la légalité de son séjour en France. Pourtant les trois départements où il avait habité précédemment lui avaient déjà reconnu un droit au séjour permanent (condition de 5 ans de résidence légale et régulière en France).

Les ressortissants européens dans le viseur

Le cas de Javier n'est pas unique. Les Conseils départementaux mettent en application l'austérité et resserrent les budgets comme à tous les niveaux de l'État. Dans un contexte de crise, les cadeaux pour les riches se multiplient et les travailleurs, les chômeurs, les jeunes en formation, les retraités... doivent se serrer la ceinture. Dans sa course aux économies, le CD du Gard a, entre autres, dans sa ligne de mire les ressortissants européens. Leurs demandes de RSA sont fréquemment refusées même quand ils pouvaient le toucher dans d'autres départements. Le CD se permet de réinterpréter la loi à sa guise avec un règlement départemental plus restrictif que la loi nationale. De plus, de manière systématique, il néglige l'obligation de motivation des décisions administratives.



Cette politique discriminatoire participe à la dégradation de nos conditions de vie

Les allocations et les différentes formes de redistributions sociales sont réduites jour après jour. L'État, pour permettre aux patrons de faire toujours plus de bénéfices, baisse les cotisations patronales et facilite les licenciements. Ces politiques ne cessent d'augmenter la masse de personnes pouvant être embauchées dans les pires conditions car elles n'ont rien d'autre pour vivre. Cela favorise la concurrence entre travailleurs et chômeurs et met la pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail. Encore une fois, une attaque contre l'un d'entre nous est une attaque contre nous tous.

Solidarités de classe

Le capital et l'État nous divisent en catégories, ils nous assignent à des statuts et des identités que nous avons rarement choisis. Petit à petit, nous sommes de plus en plus isolés dans nos galères et discriminations spécifiques. Il est nécessaire de se regrouper pour lutter contre l'exploitation et les oppressions que nous subissons. S'organiser avec ceux et celles qui partagent, au quotidien, ces conditions d'existence toujours plus difficiles : au boulot, sur les lieux de vie, d'étude... Notre intérêt commun d'exploités est celui de s'attaquer à cette société de classe qui ne profite qu'aux riches et jette les autres toujours plus profondément dans la misère. Que l'on soit ressortissant européen, privé de ses droits ou non, français ou non, homme ou femme, RSAstes, chômeurs, ouvriers, employés, retraités ou lycéens, regroupons-nous, organisons-nous, passons à l'offensive.

Quel que soit le pays où nous sommes nés, l'État et ses administrations cherchent toujours à s'attaquer aux pauvres !

Quel que soit le pays où nous sommes nés, solidarité de tous les exploités !

**Remise immédiate du RSA à Javier
Contre le harcèlement de la CAF et
du CD sur les ressortissants euro-
péens et les autres**

Exploités Enervés

(collectif de travailleurs, chômeurs, précaires Alès et environs)

PERMANENCES d'exploités énervés : tous les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois de 18 à 19h (local la Rétive, 42 faubourg d'Auvergne, 30100 Alès).

MAIL : exploitesenerves@riseup.net,

SITE : <https://exploitesenerves.noblogs.org/>

